



## Demande de renseignements

Par **mavos**, le **15/05/2013** à **11:06**

bonjour

j'ai deposer un dossier fin novembre suite a la circulaire valls a bobigny et jusqua ce jour pas de suite et cela m'inquiete.ca fait 11ans que suis sur le territoire et j'ai 4 enfants dont 2scolarisées depuis plus de 4ans et mon epouse a un titre de sejour.est ce inquietant ce manque de convocation ou de récépissé ?veuillez me répondre svp.

Par **amajuris**, le **15/05/2013** à **13:17**

bjr,

la circulaire valls n'a pas modifié la réglementation sur la régularisation, elle demande simplement un examen plus approfondi de chaque demande.

mais comme cette circulaire a provoqué une forte augmentation des demandes dont certaines qui n'ont aucune chance d'aboutir, le résultat est que les délais de traitement ont augmentés fortement.

la préfecture de seine saint denis indique sur son site que le délai de traitement varie entre 6 mois et 1 an.

cdt

Par **Karl71**, le **15/05/2013** à **15:39**

Bonjour,

vous pouvez m'aider à comprendre SVP??

Je suis en 2ème année de BTS, j'ai obtenu un statut de réfugié politique en France. Je suis entré en France en tant que mineur, j'ai fait la demande de naturalisation. je ne travail pas, mais je suis boursier. Ma question est de savoir si j'ai une chance d'être naturalisé!!

Merci pour votre aide